

Mémoire sur le PL99 modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse

Le 29 septembre 2016, la Coalition Interjeunes présente [un mémoire](#) «Renforcer les communautés, pour mieux soutenir les enfants, les jeunes et les familles» dans le cadre des auditions de la Commission de la santé et des services sociaux. Rémi Fraser, du Regroupement des Auberges du coeur du Québec, et Sylvie Norris, du Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, représenteront la Coalition. Dans ce mémoire, la Coalition commente le projet de loi 99 qui apporte quelques modifications à la Loi sur la protection en présentant certaines réserves ou demandant certaines précisions sur les notions de confidentialité et sur l'inclusion de la notion «d'exploitation sexuelle».

Par ailleurs, la Coalition suggère que les réels enjeux entourant les services de la Protection de la jeunesse soient soulevés et étudiés afin que les services aux jeunes et aux familles soient améliorés dans leur ensemble. Elle suggère aussi que la collaboration entre les services de la Protection de la jeunesse avec les organismes du milieu et les autres services publics soit mieux arrimée et mieux développée.

[2016-09-memoire-interjeunes-pl99-protection-de-la-jeunesse](#)